



**Avis aux actionnaires**

**FUSIONS**

**AVIS AUX ACTIONNAIRES DES COMPARTIMENTS ABSORBE ET ABSORBANT**

<b>BNP Paribas L1 Compartiments Absorbés</b>	<b>PARVEST <sup>(1)</sup> Compartiments Absorbants</b>
Bond Euro Corporate	Euro Corporate Bond Opportunities
Bond Euro Opportunities	Euro Bond Opportunities
Equity Europe DEFI	Europe Multi-Factor Equity
Equity USA Core	US Multi-Factor Equity
Japan	Japan Multi-Factor Equity
Multi-Asset Income	Multi-Asset Income
Patrimoine	Sustainable Multi-Asset Stability
Seasons	Seasons
Sustainable Active Balanced	Sustainable Multi-Asset Balanced
Sustainable Active Growth	Sustainable Multi-Asset Growth
Sustainable Active Stability	Sustainable Multi-Asset Stability
USA	US Multi-Factor Equity

<b>PARVEST <sup>(1)</sup> Compartiments Absorbés</b>	<b>PARVEST <sup>(1)</sup> Compartiments Absorbants</b>
Bond Euro Long Term	Euro Bond Opportunities
Equity USA	Us Multi-Factor Equity
Flexible Bond Euro	Euro Bond Opportunities
Sustainable Equity Europe	Europe Multi-Factor Equity

Luxembourg, le 28 juin 2019

Chers Actionnaires,

Nous vous informons par les présentes de la décision des Conseils d'administration de BNP Paribas L1 et de PARVEST (les **Sociétés**) de **fusionner**, sur la base de l'Article 32 des Statuts de la Société, les compartiments susmentionnés (la **Fusion**).

Ces Fusions se dérouleront en deux étapes, comme suit :

- Tout d'abord, par la cession (« **Cession** ») de certains Compartiments absorbés BNP Paribas L1 en Compartiments absorbants similaires non actifs PARVEST tels que définis à la section I. « **CESSIONS** » ; et
- Ensuite, par la fusion (« **Fusion** ») de PARVEST et des Compartiments absorbés de BNP Paribas L1 en Compartiments absorbants PARVEST nouvellement activés, tels que définis dans les sections II. « **FUSIONS** ».

Les règles applicables à l'ensemble de l'opération (Cessions et Fusions) sont détaillées dans la section III. « **RÈGLES APPLICABLES AUX CESSIONS ET FUSIONS** ».

## I. CESSIONS

Les Compartiments absorbés seront **activés** par les Cessions, comme suit :

<b>BNP Paribas L1 Compartiments absorbés</b>	<b>PARVEST <sup>(1)</sup> Compartiments absorbants</b>	<b>Date effective de la Fusion*</b>	<b>Date du dernier ordre*</b>	<b>Date d'évaluation de la première VNI*</b>	<b>Date de calcul de la première VNI*</b>
Bond Euro Corporate	Euro Corporate Bond Opportunities	13 sep. 2019	06 sep. 2019	13 sep. 2019	16 sep. 2019
Equity Europe DEFI	Europe Multi-Factor Equity				
Seasons	Seasons				
USA	Us Multi-Factor Equity	27 sep. 2019	20 sep. 2019	27 sep. 2019	30 sep. 2019
Japan	Japan Multi-Factor Equity	25 oct. 2019	18 oct. 2019	25 oct. 2019	28 oct. 2019
Multi-Asset Income	Multi-Asset Income	22 nov. 2019	15 nov. 2019	22 nov. 2019	25 nov. 2019
Bond Euro Opportunities	Euro Bond Opportunities	29 nov. 2019	22 nov. 2019	29 nov. 2019	02 dec. 2019
Sustainable Active Balanced	Sustainable Multi-Asset Balanced	05 dec. 2019	28 nov. 2019	05 dec. 2019	09 dec. 2019
Sustainable Active Growth	Sustainable Multi-Asset Growth				
Sustainable Active Stability	Sustainable Multi-Asset Stability				

\* Dates :

- Date effective de la Fusion – Date à laquelle la fusion est effective et définitive.
- Date du dernier ordre – Dernière date à laquelle les ordres de souscription, de rachat et de conversion sont acceptés jusqu'à l'heure limite du Compartiment absorbé.

Les ordres reçus sur le compartiment absorbé après cette date seront refusés.

Les actionnaires des Compartiments absorbant et absorbé n'approuvant pas la Fusion peuvent demander le rachat de leurs actions sans frais jusqu'à cette date.

- Jour d'évaluation de la première VNI – Jour d'évaluation des actifs sous-jacents pour le calcul de la première VNI post-fusion.
- Jour de calcul de la première VNI – Date à laquelle la première VNI post-fusion (après la fusion des portefeuilles) est calculée.

Les actions émises seront fusionnées comme suit :

<b>Code ISIN</b>	<b>Compartiments absorbés</b>	<b>Action</b>	<b>Devise de référence</b>	<b>PARVEST <sup>(1)</sup> Compartiments absorbants</b>	<b>Action</b>	<b>Devise de référence</b>	<b>Code ISIN</b>
LU0982364571**	BNP Paribas L1 Bond Euro Corporate	Classic-CAP	EUR	Euro Corporate Bond Opportunities	Classic-CAP	EUR	LU1956132903
LU0982364654**		Classic-DIS	EUR		Classic-DIS	EUR	LU1956133034
LU1480669651**		I-CAP	EUR		I-CAP	EUR	LU1956134271
LU1000852670**		Life-CAP	EUR		Life-CAP	EUR	LU1956134354
LU1370929215		X-CAP	EUR		X-CAP	EUR	LU1956134438
LU1370930734	BNP Paribas L1 Equity Europe DEFI	Classic-CAP	EUR	Europe Multi-Factor Equity	Classic-CAP	EUR	LU1956135328
LU1370930817		Classic-DIS	EUR		Classic-DIS	EUR	LU1956135591
LU1370930908**		N-CAP	EUR		N-CAP	EUR	LU1956135674
LU1370931039		Privilege-CAP	EUR		Privilege-CAP	EUR	LU1956135757
LU1370931112		I-CAP	EUR		I-CAP	EUR	LU1956135914
LU1370931203		X-CAP	EUR		X-CAP	EUR	LU1956136052
LU1655321476	BNP Paribas L1 Seasons	Classic-CAP	EUR	Seasons	Classic-CAP	EUR	LU1956161167
LU1732779381**		Privilege-DIS	EUR		Privilege-DIS	EUR	LU1956161670
LU1655321559		I QD-DIS	EUR		I QD-DIS	EUR	LU1956161837
LU1303481904	BNP Paribas L1 USA	Classic-CAP	USD	US Multi-Factor Equity	Classic-CAP	USD	LU1956163023
LU1303482035		Classic-DIS	USD		Classic-DIS	USD	LU1956163296
LU1303482118		Classic EUR-CAP	EUR		Classic EUR-CAP	EUR	LU1956163379
LU1303482209		Classic H EUR-CAP	EUR		Classic H EUR-CAP	EUR	LU1956163536

<i>Code ISIN</i>	<i>Compartiments absorbés</i>	<i>Action</i>	<i>Devise de référence</i>	<i>PARVEST <sup>(1)</sup> Compartiments absorbants</i>	<i>Action</i>	<i>Devise de référence</i>	<i>Code ISIN</i>
LU1303482381**	BNP Paribas L1 USA	N-CAP	USD	US Multi-Factor Equity	N-CAP	USD	LU1956163619
LU1303482548		Privilege-CAP	USD		Privilege-CAP	USD	LU1956163882
LU1303482621		Privilege-DIS	USD		Privilege-DIS	USD	LU1956163965
LU1838922588		Privilege H EUR-CAP	EUR		Privilege H EUR-CAP	EUR	LU1956164187
LU1303482977		I-CAP	USD		I-CAP	USD	LU1956164260
LU1951510673		I EUR-CAP	EUR		I EUR-CAP	EUR	LU1956164344
LU1590778376		I Plus EUR-CAP	EUR		I Plus EUR-CAP	EUR	LU1956164427
LU1303483272**		X-CAP	USD		X-CAP	USD	LU1956164856
LU1303483272**		X-CAP Valorisée en EUR	USD		X-CAP Valorisée en EUR	USD	LU1956164856
LU1303480849	BNP Paribas L1 Japan	Classic-CAP	JPY	Japan Multi-Factor Equity	Classic-CAP	JPY	LU1956138421
LU1303480922**		Classic-DIS	JPY		Classic-DIS	JPY	LU1956138694
LU1303481060		Classic EUR-CAP	EUR		Classic EUR-CAP	EUR	LU1956138777
LU1303481144**		Classic H EUR-CAP	EUR		Classic H EUR-CAP	EUR	LU1956138850
LU1303481490**		Privilege-CAP	JPY		Privilege-CAP	JPY	LU1956139072
LU1303481656**		Privilege-DIS	JPY		Privilege-DIS	JPY	LU1956139155
LU1303481730		I-CAP	JPY		I-CAP	JPY	LU1956139239
LU1303481813		X-CAP	JPY		X-CAP	JPY	LU1956139312
LU1056594234	BNP Paribas L1 Multi-Asset Income	Classic-CAP	EUR	Multi-Asset Income	Classic-CAP	EUR	LU1956157132
LU1056594317		Classic-DIS	EUR		Classic-DIS	EUR	LU1956157215
LU1056594408		Classic MD-DIS	EUR		Classic MD-DIS	EUR	LU1956157306
LU1056594580		N-CAP	EUR		N-CAP	EUR	LU1956158619
LU1056594747		Privilege-CAP	EUR		Privilege-CAP	EUR	LU1956158700
LU1056594820**		Privilege-DIS	EUR		Privilege-DIS	EUR	LU1956158882
LU1056595041		I-CAP	EUR		I-CAP	EUR	LU1956159005
LU1056595124		I-DIS	EUR		I-DIS	EUR	LU1956159187
LU1056595397**		I MD-DIS	EUR		I MD-DIS	EUR	LU1956159260
LU0010000809	BNP Paribas L1 Bond Euro Opportunities	Classic-CAP	EUR	Euro Bond Opportunities	Classic-CAP	EUR	LU1956132143
LU0010001013		Classic-DIS	EUR		Classic-DIS	EUR	LU1956132226
LU0270761819		Classic New Distri-DIS	EUR		Classic-DIS	EUR	LU1956132226
LU0159056620		N-CAP	EUR		N-CAP	EUR	LU1956132499
LU0531558558		Privilege-CAP	EUR		Privilege-CAP	EUR	LU1956132572
LU0159056380		I-CAP	EUR		I-CAP	EUR	LU1956132739
LU0531558632**		X-CAP	EUR		X-CAP	EUR	LU1956132812
LU0132151118	BNP Paribas L1 Sustainable Active Balanced	Classic-CAP	EUR	Sustainable Multi-Asset Balanced	Classic-CAP	EUR	LU1956154386
LU0132151464		Classic-DIS	EUR		Classic-DIS	EUR	LU1956154469
LU1732371031		Classic Solidarity-CAP	EUR		Classic Solidarity BE-CAP	EUR	LU1956154972
LU0159091882		N-CAP	EUR		N-CAP	EUR	LU1956155276
LU0531995693		Privilege-CAP	EUR		Privilege-CAP	EUR	LU1956155359
LU1732778656		Privilege Solidarity-CAP	EUR		Privilege Solidarity BE-CAP	EUR	LU1956155516
LU0159091536		I-CAP	EUR		I-CAP	EUR	LU1956155789

<i>Code ISIN</i>	<i>Compartiments absorbés</i>	<i>Action</i>	<i>Devise de référence</i>	<i>PARVEST <sup>(1)</sup> Compartiments absorbants</i>	<i>Action</i>	<i>Devise de référence</i>	<i>Code ISIN</i>
LU0132152439	BNP Paribas L1 Sustainable Active Growth	Classic-CAP	EUR	Sustainable Multi-Asset Growth	Classic-CAP	EUR	LU1956155946
LU0132152785		Classic-DIS	EUR		Classic-DIS	EUR	LU1956156084
LU0159092427		N-CAP	EUR		N-CAP	EUR	LU1956156324
LU0531997046		Privilege-CAP	EUR		Privilege-CAP	EUR	LU1956156597
LU0159092344		I-CAP	EUR		I-CAP	EUR	LU1956156910
LU0087047089	BNP Paribas L1 Sustainable Active Stability	Classic-CAP	EUR	Sustainable Multi-Asset Stability	Classic-CAP	EUR	LU1956159773
LU0087047162		Classic-DIS	EUR		Classic-DIS	EUR	LU1956159856
LU1056595637		Classic Solidarity-CAP	EUR		Classic Solidarity BE-CAP	EUR	LU1956159930
LU0159095446		N-CAP	EUR		N-CAP	EUR	LU1956160276
LU0531998010		Privilege-CAP	EUR		Privilege-CAP	EUR	LU1956160359
LU0757575062**		Privilege-DIS	EUR		Privilege-DIS	EUR	LU1956160433
LU1732779035**		Privilege Solidarity-CAP	EUR		Privilege Solidarity BE-CAP	EUR	LU1956160516
LU0159095107		I-CAP	EUR		I-CAP	EUR	LU1956160789

\*\*Ces classes d'actions au sein des compartiments absorbés ne sont pas enregistrées en France.

## II. FUSIONS

À la suite des Cessions mentionnées ci-dessus, les Fusions suivantes seront effectuées dans les Compartiments absorbants actifs et un Rapport d'échange sera donc calculé :

<b>BNP Paribas L1 Compartiments absorbés</b>	<b>PARVEST <sup>(1)</sup> Compartiments absorbants</b>	<b>Date effective de la Fusion*</b>	<b>Date du dernier ordre*</b>	<b>Date d'évaluation du rapport d'échange*</b>	<b>Date de calcul du rapport d'échange*</b>	<b>Date d'évaluation de la première VNI*</b>	<b>Date de calcul de la première VNI*</b>
Equity USA Core	US Multi-Factor Equity	27 sep. 2019	20 sep. 2019	26 sep. 2019	27 sep. 2019	27 sep. 2019	30 sep. 2019
Patrimoine	Sustainable Multi-Asset Stability	05 dec. 2019	28 nov. 2019	04 dec. 2019	05 dec. 2019	05 dec. 2019	09 dec. 2019

<b>PARVEST <sup>(1)</sup> Compartiments absorbés</b>	<b>PARVEST <sup>(1)</sup> Compartiments absorbants</b>	<b>Date effective de la Fusion*</b>	<b>Date du dernier ordre*</b>	<b>Date d'évaluation du rapport d'échange*</b>	<b>Date de calcul du rapport d'échange*</b>	<b>Date d'évaluation de la première VNI*</b>	<b>Date de calcul de la première VNI*</b>
Sustainable Equity Europe	Europe Multi-Factor Equity	13 sep. 2019	06 sep. 2019	12 sep. 2019	13 sep. 2019	13 sep. 2019	16 sep. 2019
Equity Usa	US Multi-Factor Equity	27 sep. 2019	20 sep. 2019	26 sep. 2019	27 sep. 2019	27 sep. 2019	30 sep. 2019
Bond Euro Long Term	Euro Bond Opportunities	29 nov. 2019	22 nov. 2019	28 nov. 2019	29 nov. 2019	29 nov. 2019	02 dec. 2019
Flexible Bond Euro	Euro Bond Opportunities						

\* Dates :

- Date effective de la Fusion – Date à laquelle la fusion est effective et définitive.
- Date du dernier ordre – Dernière date à laquelle les ordres de souscription, de rachat et de conversion sont acceptés jusqu'à l'heure limite du Compartiment absorbé.  
Les ordres reçus sur le compartiment absorbé après cette date seront refusés.  
Les actionnaires des Compartiments absorbant et absorbé n'approuvant pas la Fusion peuvent demander le rachat de leurs actions sans frais jusqu'à cette date.
- Jour d'évaluation du rapport d'échange – Jour d'évaluation des actifs sous-jacents pour le calcul du rapport d'échange.

- Jour de calcul du rapport d'échange – Date à laquelle le rapport d'échange de la fusion est calculé.
- Jour d'évaluation de la première VNI – Jour d'évaluation des actifs sous-jacents pour le calcul de la première VNI post-fusion.
- Jour de calcul de la première VNI – Date à laquelle la première VNI post-fusion (après la fusion des portefeuilles) est calculée.

Les actions émises seront fusionnées comme suit :

<b>Code ISIN</b>	<b>Compartiments absorbés</b>	<b>Action</b>	<b>Devise de référence</b>	<b>PARVEST <sup>(1)</sup> Compartiments absorbants</b>	<b>Action</b>	<b>Devise de référence</b>	<b>Code ISIN</b>
LU0212189012	BNP Paribas Funds Sustainable Equity Europe	Classic-CAP	EUR	Europe Multi-Factor Equity	Classic-CAP	EUR	LU1956135328
LU0212189368		Classic-DIS	EUR		Classic-DIS	EUR	LU1956135591
LU0212188121		N-CAP	EUR		N-CAP	EUR	LU1956135674
LU0212187404		Privilege-CAP	EUR		Privilege-CAP	EUR	LU1956135757
LU1721430327		Privilege-DIS	EUR		Privilege-DIS	EUR	LU1956135831
LU0212188550		I-CAP	EUR		I-CAP	EUR	LU1956135914
LU0212187156**		X-CAP	EUR		X-CAP	EUR	LU1956136052
LU0116160465	BNP Paribas L1 Equity USA Core	Classic-CAP	USD	US Multi-Factor Equity	Classic-CAP	USD	LU1956163023
LU0116160549		Classic-DIS	USD		Classic-DIS	USD	LU1956163296
LU0531774767		Classic EUR-CAP	EUR		Classic EUR-CAP	EUR	LU1956163379
LU0531774841		Classic EUR-DIS	EUR		Classic EUR-DIS	EUR	LU1956163452
LU1254145326		Classic H EUR-CAP	EUR		Classic H EUR-CAP	EUR	LU1956163536
LU0158989177		N-CAP	USD		N-CAP	USD	LU1956163619
LU0531774924		Privilege-CAP	USD		Privilege-CAP	USD	LU1956163882
LU0757565261**		Privilege-DIS	USD		Privilege-DIS	USD	LU1956163965
LU0757565261**		Privilege-DIS Valorisée en EUR	USD		Privilege-DIS Valorisée en EUR	USD	LU1956163965
LU1655321120		Privilege EUR-CAP	EUR		Privilege EUR-CAP	EUR	LU1956164005
LU1655321393		Privilege H EUR-CAP	EUR		Privilege H EUR-CAP	EUR	LU1956164187
LU0158988799		I-CAP	USD		I-CAP	USD	LU1956164260
LU0158988799		I-CAP Valorisée en EUR	USD		I-CAP Valorisée en EUR	USD	LU1956164260
LU0531775061		X-CAP	USD		X-CAP	USD	LU1956164856
LU0531775061		X-CAP Valorisée en EUR	USD		X-CAP Valorisée en EUR	USD	LU1956164856
LU0012181318	BNP Paribas Funds Equity USA	Classic-CAP	USD	US Multi-Factor Equity	Classic-CAP	USD	LU1956163023
LU0012181235		Classic-DIS	USD		Classic-DIS	USD	LU1956163296
LU0251804968		Classic EUR-CAP	EUR		Classic EUR-CAP	EUR	LU1956163379
LU0283503844		Classic EUR-DIS	EUR		Classic EUR-DIS	EUR	LU1956163452
LU0194435318		Classic H EURCAP	EUR		Classic H EURCAP	EUR	LU1956163536
LU0107048042		N-CAP	USD		N-CAP	USD	LU1956163619
LU0107048042		N-CAP Valorisée en EUR	USD		N-CAP Valorisée en EUR	USD	LU1956163619
LU0111444898		Privilege-CAP	USD		Privilege-CAP	USD	LU1956163882
LU0111444898		Privilege-CAP Valorisée en EUR	USD		Privilege-CAP Valorisée en EUR	USD	LU1956163882

<i>Code ISIN</i>	<i>Compartiments absorbés</i>	<i>Action</i>	<i>Devise de référence</i>	<i>PARVEST (1) Compartiments absorbants</i>	<i>Action</i>	<i>Devise de référence</i>	<i>Code ISIN</i>
LU1788855028	BNP Paribas Funds Equity USA	Privilege EUR-CAP	EUR	US Multi-Factor Equity	Privilege EUR-CAP	EUR	LU1956164005
LU0101986403		I-CAP	USD		I-CAP	USD	LU1956164260
LU0101986403		I-CAP Valorisée en EUR	USD		I-CAP Valorisée en EUR	USD	LU1956164260
LU0107091729		X-CAP	USD		X-CAP	USD	LU1956164856
LU0107091729		X-CAP Valorisée en EUR	USD		X-CAP Valorisée en EUR	USD	LU1956164856
LU0823381875	BNP Paribas Funds Bond Euro Long Term	Classic-CAP	EUR	Euro Bond Opportunities	Classic-CAP	EUR	LU1956132143
LU0823381958		Classic-DIS	EUR		Classic-DIS	EUR	LU1956132226
LU0823382170		N-CAP	EUR		N-CAP	EUR	LU1956132499
LU0823382253		Privilege-CAP	EUR		Privilege-CAP	EUR	LU1956132572
LU0823382097		I-CAP	EUR		I-CAP	EUR	LU1956132739
LU0823382410		X-CAP	EUR		X-CAP	EUR	LU1956132812
LU1022404724	BNP Paribas Funds Flexible Bond Euro	Classic-CAP	EUR	Euro Bond Opportunities	Classic-CAP	EUR	LU1956132143
LU1104114563**		Classic-DIS	EUR		Classic-DIS	EUR	LU1956132226
LU1022405028		N-CAP	EUR		N-CAP	EUR	LU1956132499
LU1022405374		Privilege-CAP	EUR		Privilege-CAP	EUR	LU1956132572
LU1022405457		I-CAP	EUR		I-CAP	EUR	LU1956132739
LU1022405614**		X-CAP	EUR		X-CAP	EUR	LU1956132812
LU1151728596	BNP Paribas L1 Patrimoine	Classic-CAP	EUR	Sustainable Multi-Asset Stability	Classic-CAP	EUR	LU1956159773
LU1151728679**		Classic-DIS	EUR		Classic-DIS	EUR	LU1956159856
LU1151728836		Privilege-CAP	EUR		Privilege-CAP	EUR	LU1956160359
LU1151729057		I-CAP	EUR		I-CAP	EUR	LU1956160789

\*\*Ces classes d'actions au sein des compartiments absorbés ne sont pas enregistrées en France.

### III. RÈGLES APPLICABLES AUX CESSIONS ET FUSIONS

#### 1) Contexte et motivation de la Fusion

- Afin de disposer d'une offre de fonds cohérente et homogène, et compte tenu de la transformation de l'ensemble du fonds à compartiments multiples PARVEST(1) vers les critères ESG, BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg décide de rationaliser sa gamme de fonds en éliminant les doublons de compartiments et/ou compartiments trop petits et/ou compartiments peu performants et/ou compartiments non conformes aux critères ESG d'autres OPCVM.
- La justification détaillée relative aux Fusions uniquement est décrite ci-dessous au point 5).

#### 2) Impact de la Fusion sur les Actionnaires absorbés

Veillez noter que la Fusion aura les **impacts** suivants :

- Les actionnaires des Compartiments absorbés qui ne font pas usage de leur droit de faire procéder au rachat de leurs actions, tel qu'exposé au point 7) ci-dessous, deviendront des actionnaires des Compartiments absorbants.
- Les Compartiments absorbés seront dissous sans liquidation par la cession de l'ensemble de leurs actifs et passifs dans les Compartiments absorbants.
- Les Compartiments absorbés cesseront d'exister à la date d'entrée en vigueur des fusions.
- **Dispositions spécifiques applicables aux Fusions ultérieures uniquement** : Lorsque la stratégie d'investissement du Compartiment absorbant n'est pas la même que celle de son Compartiment absorbé (c'est le cas pour toutes les Fusions en espèces et certaines Fusions en nature comme mentionné au point 5 b) ci-dessous), les actifs du Compartiment absorbé qui ne sont pas conformes aux restrictions légales d'investissement et à la politique d'investissement du Compartiment absorbant seront vendus avant la Fusion. Un tel rééquilibrage interviendra plusieurs jours avant la Fusion, à moins que les conditions du marché ne permettent pas la vente des actifs mentionnés ci-dessus dans le meilleur intérêt des actionnaires. Les frais de transaction liés à ces opérations seront à la charge de la Société de gestion.

- Dans certains pays, les réglementations locales n'autorisent pas la cession de titres sans paiement. Dans ces cas, les titres seront vendus au sein du Compartiment absorbé et seront achetés dans le Compartiment absorbant conformément à sa politique d'investissement. Les frais de transaction liés à ces opérations seront à la charge de la Société de gestion.
- Comme lors de toute fusion, ces opérations peuvent comporter un risque de dilution de la performance pour les Actionnaires absorbés, en raison, notamment, des différences de stratégies (cf. point 5 b) ci-dessous) et du rééquilibrage des portefeuilles (tel qu'exposé ci-dessus).

### 3) Impact de la Fusion sur les Actionnaires absorbants

Veillez noter les points suivants :

- Les Compartiments absorbants seront activés par les Cessions.  
Les fusions n'auront aucun impact pour les actionnaires du Compartiment cédé correspondant de BNP Paribas L1.
- Les **premiers ordres** des Compartiments absorbants seront acceptés à compter de la Date d'évaluation de la première VNI indiqué dans le tableau calendrier initial ci-dessus.

### 4) Organisation de l'échange d'actions

**Les actionnaires inscrits au registre** recevront des actions nominatives.

**Les actionnaires titulaires d'actions au porteur** recevront des actions au porteur.

#### a. **Dispositions spécifiques relatives aux Cessions**

- Les Actionnaires absorbés recevront, dans les Compartiments absorbants, un même nombre d'actions, dans une catégorie et une classe enregistrées dans la même devise que les actions qu'ils détiennent au sein du Compartiment absorbé, sur la base du rapport d'échange d'une (1) action du Compartiment absorbé pour une (1) action du Compartiment absorbant.

#### b. **Dispositions spécifiques applicables aux Fusions ultérieures**

- Les Actionnaires absorbés recevront de nouvelles actions dans les Compartiments absorbants dont le nombre est calculé en multipliant le nombre d'actions détenues dans les Classes absorbées par le rapport d'échange.
- Les rapports d'échange seront calculés en divisant la valeur nette d'inventaire (VNI) par action des Classes absorbées par la VNI par action des Classes absorbantes correspondantes sur la base de l'évaluation des actifs sous-jacents.
- Le cas échéant, les critères adoptés pour l'évaluation des actifs et, le cas échéant, des passifs à la date du calcul du rapport d'échange seront les mêmes que ceux utilisés pour le calcul de la VNI, tels que décrits dans le chapitre « Valeur nette d'inventaire » du Livre I des prospectus des Sociétés.
- En cas de divergence entre les règles d'évaluation des titres détenus dans le Compartiment absorbé et celles du Compartiment absorbant, le Compartiment absorbé sera exceptionnellement évalué conformément aux règles d'évaluation du Compartiment absorbant le Jour d'évaluation du rapport d'échange.
- Lorsqu'une classe d'actions d'un Compartiment absorbant n'est pas active à la date des rapports de calcul, le rapport de fusion sera calculé en utilisant une valeur à 100,00 dans la Devise d'évaluation.
- Aucun montant en espèces ne sera versé au titre de la fraction de l'Action absorbante attribuée au-delà de la troisième décimale.

### 5) Différences importantes entre les Compartiments absorbé et absorbant

Comme indiqué au point 1) ci-dessus, le Fonds à compartiments multiples absorbant PARVEST sera transformé à compter du 30 août 2019 vers l'orientation ESG avec l'intégration de normes ESG dans le processus d'investissement de chaque Compartiment. Toutefois, cette intégration n'aura aucune incidence sur la gestion actuelle des Compartiments.

#### a. **Cessions**

Dans le contexte de l'intégration ESG, le passage suivant sera ajouté à la politique d'investissement de tous les Compartiments absorbants :

*« L'équipe d'investissement applique également la Politique d'investissement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, qui tient compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les investissements du Compartiment. »*

En outre, la politique d'investissement des compartiments **Europe Multi-Factor Equity, US Multi-Factor Equity et Japan Multi-Factor Equity** sera complétée comme suit :

*« Outre la recherche de performance, le portefeuille est construit afin d'améliorer son score ESG ex post et de réduire son empreinte carbone. »*

Rien d'autre ne distingue les Compartiments absorbé et absorbant impliqués dans les Cessions. Ils possèdent les mêmes caractéristiques, notamment :

- Gestionnaire d'investissement
- Objectif d'investissement (à l'exception d'une clarification concernant la formulation)

- Politique d'investissement
- Stratégie d'investissement

Toutes les autres caractéristiques sont également similaires, telles que le Processus de gestion des risques, les Risques de marché spécifiques, le Profil type de l'Investisseur, la Devise comptable, les Frais courants, le SRRI, le Cycle de VNI et le Jour d'évaluation.

Ces Cessions se feront en nature.

### **b. Fusions**

**Pour les Fusions ultérieures, les différences** entre les Compartiments absorbé et absorbant sont les suivantes :

<b>Caractéristiques</b>	<b>« BNP Paribas Funds Sustainable Equity Europe » Compartiment absorbé</b>	<b>« BNP Paribas Funds Europe Multi-Factor Equity » Compartiment absorbant</b>
Type de Fusion	Fusion en nature	
Objectif d'investissement	Accroître la valeur de ses actifs à moyen terme.	La stratégie mise en œuvre vise à accroître la valeur d'un portefeuille d'actions européennes à moyen terme en combinant plusieurs styles de facteurs afin de générer des expositions actives à risque contrôlé.
Politique d'investissement	<p>Le compartiment investit en permanence au moins 75 % de ses actifs dans des actions et/ou des titres assimilables à des actions émis par des sociétés qui respectent des critères de développement durable en matière de responsabilité sociale et/ou de responsabilité environnementale et/ou de gouvernance d'entreprise et qui ont leur siège soit au Royaume-Uni, soit dans un pays membre de l'EEE, à l'exclusion des pays non coopératifs en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.</p> <p>La part restante, à savoir 25 % de ses actifs au maximum, peut être investie dans d'autres valeurs mobilières, des instruments du marché monétaire et/ou des liquidités ainsi que, dans une limite de 15 % des actifs, dans des titres de créance de toute nature et, dans une limite de 10 % des actifs, dans des OPCVM ou OPC.</p>	<p>Ce compartiment investit en permanence au moins 75 % de ses actifs dans des actions et/ou des titres assimilables à des actions émis par des sociétés qui ont leur siège social ou exercent la majeure partie de leur activité en Europe.</p> <p>La part restante, à savoir 25 % maximum de ses actifs, peut être investie dans des titres de créance, des instruments du marché monétaire ou des liquidités, sous réserve que les investissements en autres titres et titres de créance de toute nature n'excèdent pas 15 % de ses actifs. Jusqu'à 10 % de ses actifs peuvent être investis dans des OPCVM ou OPC.</p> <p>Le portefeuille est élaboré sur la base d'une approche systématique combinant différents critères en termes de facteurs liés aux actions tels que la valeur, la qualité, la faible volatilité et le momentum.</p> <p>Le portefeuille est élaboré sur la base d'une approche systématique combinant différents critères en termes de facteurs liés aux actions tels que la valeur, la rentabilité, la faible volatilité et le momentum.</p> <p>Une fois le processus d'investissement quantitatif mis en œuvre, une notation relative aux critères ESG et à la faible teneur en carbone est calculée pour chaque action individuelle de l'univers d'investissement. Le portefeuille est ensuite entièrement rééquilibré pour sélectionner les meilleures actions disponibles dans le but de maximiser son score moyen final selon ces critères. L'équipe d'investissement applique également la Politique d'investissement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, qui tient compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les investissements du Compartiment.</p>
Instruments dérivés et opérations de financement sur titres	Des instruments financiers dérivés fondamentaux peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture comme indiqué aux points 2 et 3 de l'Annexe 2 du Livre I.	
Risques de marché spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque lié aux petites capitalisations boursières, aux secteurs spécialisés ou restreints</li> <li>• Risque lié aux warrants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque lié aux warrants</li> </ul>



Caractéristiques	« BNP Paribas Funds Sustainable Equity Europe » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds Europe Multi-Factor Equity » Compartiment absorbant
Profil type de l'investisseur	Ce compartiment convient aux investisseurs qui : <ul style="list-style-type: none"> <li>• cherchent à diversifier leurs investissements en actions ;</li> <li>• sont disposés à accepter des risques de marché plus élevés afin d'éventuellement générer des rendements à long terme plus élevés ;</li> <li>• peuvent faire face à d'importantes pertes temporaires ;</li> <li>• peuvent tolérer la volatilité.</li> </ul>	
Principales différences : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques d'investissement</li> <li>• Stratégie d'investissement</li> <li>• Allocation d'actifs</li> <li>• <b>Justification spécifique</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alors que l'univers géographique et la philosophie sont identiques dans les deux compartiments, le Compartiment absorbant sélectionne une large masse d'actifs et se construit selon une approche multifactorielle, combinant de multiples facteurs de risque tels que la valeur, la qualité, la faible volatilité et le momentum.</li> <li>- Le Compartiment absorbant est construit afin d'améliorer son score ESG ex post et de réduire son empreinte carbone.</li> <li>- En conséquence de ce qui précède, le choix de PARVEST Europe Multi-Factor Equity comme Compartiment absorbant est lié i) aux similitudes entre les deux compartiments sur l'univers géographique, ii) au fait qu'après la fusion, les actifs combinés atteindront une taille optimale pour ce type de stratégie dans le meilleur intérêt des actionnaires et iii) à la prévision potentielle des performances au profit des actionnaires fusionnés (compte tenu que cette prévision ne soit pas garantie).</li> </ul>	
Jour d'évaluation	À chaque jour de la semaine durant lequel les banques exercent leurs activités au Luxembourg (un « Jour d'évaluation ») correspond une valeur nette d'inventaire datée de ce jour.	À chaque jour de la semaine qui est un jour ouvré bancaire à Luxembourg (ci-après le « Jour d'évaluation ») correspond une valeur nette d'inventaire datée de ce Jour d'évaluation, sauf si 50 % ou plus des actifs sous-jacents ne peuvent pas être valorisés.
OCR : <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Classic »</li> <li>• « N »</li> <li>• « Privilege »</li> <li>• « I »</li> <li>• « X »</li> </ul>	À la date du présent document <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1,97 %</li> <li>• 2,73 %</li> <li>• 1,08 %</li> <li>• 0,96 %</li> <li>• 0,36 %**</li> </ul>	À la date du présent document du compartiment « BNP Paribas L1 Equity Europe DEFI » cédé <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1,45 %</li> <li>• 2,70 %</li> <li>• 0,80 %</li> <li>• 0,66 %</li> <li>• 0,36 %</li> </ul>

\*\* Ces classes d'actions au sein des compartiments absorbés ne sont pas enregistrées en France.

La Date de négociation des ordres, le Calcul et la date de publication de la VNI, le Jour de règlement des ordres, le SRRI (5), la Procédure de gestion des risques (Approche engagée), la Devise comptable, et toute autre caractéristique ne figurant pas dans le tableau ci-dessus sont les mêmes pour les Compartiments absorbé et absorbant.

Caractéristiques	« BNP Paribas Funds Equity USA » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds US Multi-Factor Equity » Compartiment absorbant
Type de Fusion	Fusion en nature	
Objectif d'investissement	Accroître la valeur de ses actifs à moyen terme.	La stratégie mise en œuvre vise à accroître la valeur d'un portefeuille d'actions américaines à moyen terme en combinant plusieurs styles de facteurs afin de générer des expositions actives à risque contrôlé.
Politique d'investissement	Ce compartiment investit en permanence au moins 75 % de ses actifs dans des actions et/ou des titres assimilables à des actions émises par des sociétés qui ont leur siège social ou exercent une partie importante de leur activité aux États-Unis.	Ce compartiment investit à tout moment au moins 75 % de ses actifs dans des actions et/ou des titres assimilables à des actions émises par des sociétés qui ont leur siège social ou exercent la majeure partie de leurs activités aux États-Unis d'Amérique. La part restante, à savoir 25 % maximum de ses actifs, peut être investie dans des titres de créance, des instruments du marché monétaire ou des liquidités, sous réserve que les investissements en autres titres et titres de créance de toute nature n'excèdent pas 15 % de ses actifs. Jusqu'à 10 % de ses actifs peuvent être investis dans des OPCVM ou OPC. Les actifs ainsi décrits sont principalement investis en USD.

Caractéristiques	« BNP Paribas Funds Equity USA » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds US Multi-Factor Equity » Compartiment absorbant
Politique d'investissement	La part restante, à savoir 25 % de ses actifs au maximum, peut être investie dans d'autres valeurs mobilières, instruments du marché monétaire ou liquidités ainsi que, dans une limite de 15 % des actifs, dans des titres de créance de toute nature et, dans une limite de 10 % des actifs, dans des OPCVM ou OPC.	Le portefeuille est élaboré sur la base d'une approche systématique combinant différents critères en termes de facteurs liés aux actions tels que la valeur, la rentabilité, la faible volatilité et le momentum. Une fois le processus d'investissement quantitatif mis en œuvre, une notation relative aux critères ESG et à la faible teneur en carbone est calculée pour chaque action individuelle de l'univers d'investissement. Le portefeuille est ensuite entièrement rééquilibré pour sélectionner les meilleures actions disponibles dans le but de maximiser son score moyen final selon ces critères. L'équipe d'investissement applique également la Politique d'investissement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, qui tient compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les investissements du Compartiment.
Instruments dérivés et Opérations de financement sur titres	Des instruments financiers dérivés fondamentaux peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture comme indiqué aux points 2 et 3 de l'Annexe 2 du Livre I.	
Profil type de l'investisseur	Ce compartiment convient aux investisseurs qui : <ul style="list-style-type: none"> <li>• désirent ajouter un fonds domestique à un portefeuille diversifié existant ;</li> <li>• sont disposés à accepter des risques de marché plus élevés afin d'éventuellement générer des rendements à long terme plus élevés ;</li> <li>• peuvent faire face à d'importantes pertes temporaires ;</li> <li>• peuvent tolérer la volatilité.</li> </ul>	
Principales différences : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques d'investissement</li> <li>• Stratégie d'investissement</li> <li>• Allocation d'actifs</li> <li>• <b>Justification spécifique</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alors que l'univers géographique est identique dans les deux compartiments, le Compartiment absorbant sélectionne des sociétés à grande et moyenne capitalisation et se construit selon une approche multifactorielle, combinant de multiples facteurs de risque tels que la valeur, la qualité, la faible volatilité et le momentum.</li> <li>- Le Compartiment absorbant est construit afin d'améliorer son score ESG ex post et de réduire son empreinte carbone.</li> <li>- En conséquence de ce qui précède, le choix de PARVEST US Multi-Factor Equity comme Compartiment absorbant est lié i) aux similitudes entre les deux compartiments sur l'univers géographique, ii) à un niveau de risque moins important dans le Compartiment absorbant, iii) au fait qu'après la fusion, les actifs combinés atteindront une taille optimale pour ce type de stratégie dans le meilleur intérêt des actionnaires et iv) à la prévision potentielle des performances au profit des actionnaires qui fusionnent (compte tenu que cette prévision ne soit pas garantie).</li> </ul>	
Jour d'évaluation	À chaque jour de la semaine qui est un jour ouvré bancaire au Luxembourg (un « Jour d'évaluation ») correspond une valeur nette d'inventaire datée de ce Jour d'évaluation, sauf si 50 % ou plus des actifs du compartiment sont cotés à la bourse de New York et que la bourse est fermée.	À chaque jour de la semaine qui est un jour ouvré bancaire à Luxembourg (ci-après le « Jour d'évaluation ») correspond une valeur nette d'inventaire datée de ce Jour d'évaluation, sauf si 50 % ou plus des actifs sous-jacents ne peuvent pas être valorisés.
OCR : <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Classic »</li> <li>• « N »</li> <li>• « Privilege »</li> <li>• « I »</li> <li>• « X »</li> </ul>	À la date du présent document <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1,82 %</li> <li>• 2,47 %</li> <li>• 1,07 %</li> <li>• 0,95 %</li> <li>• 0,36 %</li> </ul>	À la date du présent document du compartiment « BNP Paribas L1 USA » cédé <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1,45 %</li> <li>• 2,20 % (en tant que classe actuellement non active dans le compartiment « BNP Paribas L1 USA »)</li> <li>• 0,80 %</li> <li>• 0,76 %</li> <li>• 0,24 %</li> </ul>

La Date de négociation des ordres, le Calcul et la date de publication de la VNI, le Jour de règlement des ordres, le SRRI (5), la Procédure de gestion des risques (Approche engagée), les Risques de marché spécifiques, la Devise comptable, et toute autre caractéristique ne figurant pas dans le tableau ci-dessus sont les mêmes pour les Compartiments absorbé et absorbant.

Caractéristiques	« BNP Paribas L1 Equity USA Core » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds US Multi-Factor Equity » Compartiment absorbant
Type de Fusion	Fusion en nature	
Objectif d'investissement	Accroître la valeur de ses actifs à moyen terme.	La stratégie mise en œuvre vise à accroître la valeur d'un portefeuille d'actions américaines à moyen terme en combinant plusieurs styles de facteurs afin de générer des expositions actives à risque contrôlé.
Politique d'investissement	<p>Ce compartiment investit à tout moment au moins 75 % de ses actifs dans des actions et des titres assimilables à des actions émises par un nombre restreint de sociétés sélectionnées (en fonction notamment mais pas uniquement de critères de capitalisation) qui ont leur siège ou exercent la majeure partie de leur activité aux États-Unis d'Amérique. La part restante, à savoir 25 % maximum des actifs, peut être investie dans d'autres valeurs mobilières, des instruments à caractère monétaire ou des liquidités, sous réserve que les investissements en titres de créance de toute nature n'excèdent pas 15 % de ses actifs. Jusqu'à 10 % de ses actifs peuvent en outre être investis dans des OPCVM ou OPC.</p> <p>Les actifs ainsi décrits sont principalement investis en USD.</p>	<p>Ce compartiment investit à tout moment au moins 75 % de ses actifs dans des actions et/ou des titres assimilables à des actions émises par des sociétés qui ont leur siège social ou exercent la majeure partie de leurs activités aux États-Unis d'Amérique.</p> <p>La part restante, à savoir 25 % maximum de ses actifs, peut être investie dans d'autres actions, des titres de créance, des instruments du marché monétaire ou des liquidités, sous réserve que les investissements en titres de créance de toute nature n'excèdent pas 15 % de ses actifs. Jusqu'à 10 % de ses actifs peuvent être investis dans des OPCVM ou OPC.</p> <p>Les actifs ainsi décrits sont principalement investis en USD.</p> <p>Le portefeuille est élaboré sur la base d'une approche systématique combinant différents critères en termes de facteurs liés aux actions tels que la valeur, la rentabilité, la faible volatilité et le momentum.</p> <p>Une fois le processus d'investissement quantitatif mis en œuvre, une notation relative aux critères ESG et à la faible teneur en carbone est calculée pour chaque action individuelle de l'univers d'investissement. Le portefeuille est ensuite entièrement rééquilibré pour sélectionner les meilleures actions disponibles dans le but de maximiser son score moyen final selon ces critères. L'équipe d'investissement applique également la Politique d'investissement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, qui tient compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les investissements du Compartiment.</p>
Instruments dérivés et Opérations de financement sur titres	Des instruments financiers dérivés fondamentaux peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture comme indiqué aux points 2 et 3 de l'Annexe 2 du Livre I.	
Profil type de l'investisseur	<p>Ce compartiment convient aux investisseurs qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• désirent ajouter un fonds domestique à un portefeuille diversifié existant ;</li> <li>• sont disposés à accepter des risques de marché plus élevés afin d'éventuellement générer des rendements à long terme plus élevés ;</li> <li>• peuvent faire face à d'importantes pertes temporaires ;</li> <li>• peuvent tolérer la volatilité.</li> </ul>	
Principales différences : • Politiques d'investissement • Stratégie d'investissement • Allocation d'actifs • <b>Justification spécifique</b>	<p>- Alors que l'univers géographique est le même dans les deux compartiments, le Compartiment absorbé investit dans un nombre limité de sociétés à grande capitalisation. Le Compartiment absorbant sélectionne des sociétés à grande et moyenne capitalisation et se construit selon une approche multifactorielle, combinant de multiples facteurs de risque tels que la valeur, la qualité, la faible volatilité et le momentum.</p> <p>- Le Compartiment absorbant est construit afin d'améliorer son score ESG ex post et de réduire son empreinte carbone.</p> <p>- En conséquence de ce qui précède, le choix de PARVEST US Multi-Factor Equity comme Compartiment absorbant est lié i) aux similitudes entre les deux compartiments sur l'univers géographique, ii) au fait qu'après la fusion, les actifs combinés atteindront une taille optimale pour ce type de stratégie dans le meilleur intérêt des actionnaires et iii) à la prévision potentielle des performances au profit des actionnaires qui fusionnent (compte tenu que cette prévision ne soit pas garantie).</p>	

Caractéristiques	« BNP Paribas L1 Equity USA Core » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds US Multi-Factor Equity » Compartiment absorbant
Jour d'évaluation	À chaque jour de la semaine qui est un jour ouvré bancaire au Luxembourg (un « Jour d'évaluation ») correspond une valeur nette d'inventaire datée de ce Jour d'évaluation, sauf si 50 % ou plus des actifs du compartiment sont cotés à la bourse de New York et que la bourse est fermée.	À chaque jour de la semaine qui est un jour ouvré bancaire à Luxembourg (ci-après le « Jour d'évaluation ») correspond une valeur nette d'inventaire datée de ce Jour d'évaluation, sauf si 50 % ou plus des actifs sous-jacents ne peuvent pas être valorisés.
OCR :	À la date du présent document	À la date du présent document issu du compartiment « BNP Paribas L1 USA » cédé
<ul style="list-style-type: none"> <li>• « Classic »</li> <li>• « N »</li>   <li>• « Privilege »</li> <li>• « I »</li> <li>• « X »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1,94 %</li> <li>• 2,69 %</li>   <li>• 1,05 %</li> <li>• 0,76 %</li> <li>• 0,24 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1,45 %</li> <li>• 2,20 % (en tant que classe actuellement non active dans le compartiment « BNP Paribas L1 USA »)</li> <li>• 0,80 %</li> <li>• 0,76 %</li> <li>• 0,24 %</li> </ul>

La Date de négociation des ordres, le Calcul et la date de publication de la VNI, le Jour de règlement des ordres, le SRRI (5), la Procédure de gestion des risques (Approche engagée), les Risques de marché spécifiques, la Devise comptable, le Jour d'évaluation, et toute autre caractéristique ne figurant pas dans le tableau ci-dessus sont les mêmes pour les Compartiments absorbé et absorbant.

Caractéristiques	« BNP Paribas Funds Bond Euro Long Term » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds Euro Bond Opportunities » Compartiment absorbant
Type de Fusion	Fusion en nature	
Objectif d'investissement	Accroître la valeur de ses actifs à moyen terme.	Générer des rendements en gérant activement un portefeuille à l'aide d'un large éventail de stratégies au sein de l'univers mondial des revenus fixes avec un biais, dans le temps, pour les émissions de la zone euro.
Politique d'investissement	<p>Ce compartiment investit au moins 2/3 de ses actifs en obligations libellées en euros ou autres titres similaires dont la durée résiduelle moyenne est supérieure à 10 ans.</p> <p>La part restante, à savoir au maximum 1/3 de ses actifs au maximum, peut être investie dans d'autres valeurs mobilières, des instruments du marché monétaire ou des liquidités, et jusqu'à 10 % des actifs, dans des OPCVM ou OPC.</p> <p><b><u>Instruments dérivés et Opérations de financement sur titres</u></b></p> <p>Des instruments financiers dérivés fondamentaux peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture comme indiqué aux points 2 et 3 de l'Annexe 2 du Livre I.</p>	<p>Ce compartiment à revenu fixe a pour objectif de générer des rendements en gérant activement un portefeuille à l'aide d'un large éventail de stratégies au sein de l'univers mondial des revenus fixes avec un biais, dans le temps, pour les émissions de la zone euro.</p> <p>Le compartiment entend avoir recours au plus large éventail possible de stratégies dans les sous-classes d'actifs listées ci-dessous en se concentrant sur la combinaison d'approches directionnelles, d'arbitrage, de valeur relative, quantitatives et/ou qualitatives et en vue d'assurer diversification et flexibilité. La pondération des différentes stratégies du portefeuille peut varier dans le temps en fonction de l'évolution des conditions de marché et pour refléter les attentes du Gestionnaire d'investissement.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement applique également la Politique d'investissement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, qui tient compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les investissements du compartiment.</p> <p>Stratégies utilisées</p> <p>Les stratégies d'investissement comprennent :</p> <p>1) diverses positions directionnelles (longues et/ou courtes) au sein de l'univers mondial des marchés développés et émergents, sur les obligations, taux d'intérêt, inflation, crédits, titres structurés, devises, indices de marché, etc., ainsi que des positions sur la volatilité d'actifs ciblés ;</p>

Caractéristiques	« BNP Paribas Funds Bond Euro Long Term » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds Euro Bond Opportunities » Compartiment absorbant
Politique d'investissement		<p>2) diverses stratégies d'arbitrage et de valeur relative portant sur les mêmes classes d'actifs que les stratégies directionnelles ;</p> <p>3) diverses stratégies basées sur des approches qualitatives et/ou quantitatives, macro top-down et/ou de sélection bottom-up et aux horizons de temps variés, de l'allocation tactique à très court terme aux vues à long terme.</p> <p>L'équipe d'investissement applique également la Politique d'investissement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, qui tient compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les investissements du Compartiment.</p> <p>Description des actifs</p> <p>1. Principales catégories d'actifs</p> <p>Un maximum de 100 % des actifs du compartiment peut être investi dans les instruments suivants :</p> <p>(i) Emprunts d'État ;</p> <p>(ii) Bons et billets supranationaux (c.-à-d. des titres émis par des organismes internationaux sans considération des frontières nationales des États membres) ;</p> <p>(iii) Titres de créance structurés suivants, qui seront pour la plupart notés « investment grade » au moment de l'acquisition et seront tous négociés sur des Marchés réglementés à l'échelle mondiale. Si, pendant la période de détention, ces titres sont rétrogradés dans la catégorie spéculative et/ou si des distressed securities sont détenus par suite d'une restructuration ou d'un événement échappant au contrôle de la Société, le Gestionnaire d'investissement évaluera la situation et, s'il l'estime nécessaire, ajustera sans délai la composition du portefeuille afin de préserver les intérêts des actionnaires (dans tous les cas, les distressed securities ne représenteront jamais plus de 5 % des actifs) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Titres d'agences adossés à des créances hypothécaires, c.-à-d. ceux émis par la Government National Mortgage Association (Ginnie Mae), la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae) et la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), ou les institutions appelées à leur succéder ;</li> <li>- Titres adossés à des créances hypothécaires hors agences ;</li> <li>- CMO (Collateralized Mortgage Obligations), y compris les composantes intérêts (interest only, « IO »), inverse interest only (« inverse IO ») et principal (principal only, « PO ») ainsi que d'autres tranches à taux fixe, à taux variable et subordonnées ;</li> <li>- Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (CMBS) et Titres adossés à des actifs (ABS), y compris adossés à des crédits à la consommation (p. ex. prêts automobiles, cartes de crédit, prêts étudiants) et à des créances commerciales (p. ex. programmes de financement sur stocks ; baux de matériel, conteneurs maritimes, stations de base) ;</li> <li>- Obligations couvertes ;</li> <li>- Dérivés de CDS dont le sous-jacent est un ABS ou un CMBS et paniers de CDS de ce type (« ABX » et « CMBX », respectivement), dans leur intégralité ou en tranches (titres de créance structurés synthétiques) ;</li> <li>- Dérivés de titres adossés à des créances hypothécaires à annoncer (To Be Announced) ;</li> </ul>

Caractéristiques	« BNP Paribas Funds Bond Euro Long Term » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds Euro Bond Opportunities » Compartiment absorbant
Politique d'investissement		<p>(iv) Obligations d'entreprises, y compris à haut rendement ;  (v) Instruments de change ;  (vi) Instruments du marché monétaire ;  2. Actifs accessoires  Un maximum de 35 % des actifs du compartiment peut être investi dans les instruments suivants :</p> <p>(i) Obligations convertibles ;  (ii) Expositions à des actions résultant de positions en obligations / titres subordonnés (junior) précédemment détenues ou de positions destinées à couvrir ou à isoler efficacement le risque lié à des obligations ou à des marchés, telles que des produits découlant de la restructuration d'obligations – qu'elle intervienne dans le cadre d'un échange volontaire ou par suite d'une défaillance, une restructuration peut donner lieu à l'émission d'actions au bénéfice des détenteurs d'obligations. Il peut être dans l'intérêt des actionnaires du compartiment que le Gestionnaire d'investissement accepte les conditions de l'échange s'il est volontaire ou de percevoir le produit de la restructuration si elle est involontaire  (iii) Tranches actions d'ABS, de CLO, de CDO – jusqu'à 10 % – bien que le compartiment s'attache à investir principalement dans les tranches senior et mezzanine de telles émissions, il a également la possibilité d'investir dans les tranches junior.</p> <p>Le compartiment n'investira pas plus de 10 % de ses actifs nets en actions ou parts émises par des OPCVM ou des OPC.</p> <p>Opérations de mise en pension/prise en pension  Des Opérations de mise et de prise en pension sont utilisées à des fins de gestion du portefeuille efficace dans l'objectif de lever des capitaux à court terme pour accroître la liquidité du compartiment de manière sûre, aussi longtemps que les conditions précisées à l'Annexe 2 du Livre I sont respectées.</p> <p>Instruments dérivés  Des instruments financiers dérivés (y compris les TRS*) sur les actifs listés ci-dessus peuvent être utilisés, généralement à des fins de couverture, que ce soit pour couvrir un instrument ou une transaction en particulier, un secteur, le portefeuille dans son ensemble ou une combinaison quelconque de ces éléments. Des dérivés peuvent également être utilisés pour prendre des positions à part entière, lorsque cela s'avère avantageux ou efficient d'un point de vue économique, en termes de réduction des frais de transaction ou de liquidité attendue, ou à des fins d'exposition à ou de protection contre d'autres risques ou ensembles de risques. Les principaux instruments dérivés peuvent être utilisés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les contrats à terme sur taux d'intérêt et les swaps sur taux d'intérêt (IRS) sont utilisés pour exprimer un avis sur l'orientation du marché et pour couvrir la duration (sensibilité au taux d'intérêt), avec des expositions sous-jacentes aux Bons d'État du monde entier et aux marchés dont les maturités fluctuent ;</li> <li>- Swaps d'inflation : utilisés pour exprimer une opinion sur l'évaluation du risque d'inflation, en termes absolus et relatifs, ainsi que sur la couverture de ce risque ;</li> <li>- Contrats de change à terme et NDF (Non-Deliverable Forwards) : utilisés pour couvrir le risque de change et pour prendre des positions reflétant les prévisions quant à l'évolution du marché des changes ;</li> </ul>

Caractéristiques	« BNP Paribas Funds Bond Euro Long Term » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds Euro Bond Opportunities » Compartiment absorbant
Politique d'investissement		<ul style="list-style-type: none"> <li>- CDS (Credit Default Swaps) : utilisés pour exprimer une opinion sur les prévisions du marché concernant l'évolution de la solvabilité perçue ou réelle des emprunteurs, y compris des entreprises, des agences et des gouvernements, ainsi que pour couvrir les risques y afférents ;</li> <li>- Indices sur credit default swaps négociables et des tranches indiciaires de credit default swaps, utilisés pour exprimer un avis sur les prévisions du marché relatives à des modifications de la solvabilité, perçues ou réelles, de paniers ou d'indices d'emprunteurs similaires, dont des sociétés, agences et gouvernements, ainsi que la couverture de ces risques ;</li> <li>- Titres adossés à des créances hypothécaires de type TBA (To Be Announced, À communiquer) : nouveaux MBS d'agences négociés avant que les prêts hypothécaires sous-jacents ne soient affectés à un bloc et pouvant être assimilés de ce fait à des dérivés, bien qu'ils fonctionnent pendant une plus longue période comme des bons du Trésor américain vendus avant leur émission (When Issued) ; utilisés pour exprimer une opinion quant à l'évolution des marchés hypothécaires et pour couvrir les risques y afférents ;</li> <li>- CMBX (Commercial Mortgage-Backed Security Tradable Indices) : utilisés pour exprimer une opinion sur les prévisions du marché concernant l'évolution de la solvabilité perçue ou réelle de paniers ou d'indices de CMBS (Commercial Mortgage-Backed Securities), ainsi que pour couvrir les risques y afférents ;</li> <li>- Swaptions, options sur swaps de taux d'intérêt : utilisées pour exprimer une opinion notamment, mais pas exclusivement, sur les prévisions concernant l'évolution de la volatilité des swaps de taux d'intérêt, pour s'exposer d'une manière plus générale à la volatilité du marché et pour couvrir les risques y afférents ;</li> <li>- Warrants, y compris les warrants indexés sur le PIB ;</li> <li>- Contrats à terme sur indices d'actions, utilisés pour exprimer une opinion notamment, mais pas exclusivement, sur les prévisions concernant l'évolution de la volatilité du marché, la propension ou l'aversion pour le risque, ainsi que pour couvrir les risques y afférents ;</li> <li>- Options ou paniers d'options sur les éléments précités (y compris, entre autres, sur l'indice de volatilité VIX) : utilisés pour exprimer une opinion notamment, mais pas exclusivement, sur les prévisions concernant l'évolution de la volatilité des obligations, des titres ou autres dérivés détenus par le compartiment, pour s'exposer d'une manière plus générale à la volatilité du marché et pour couvrir les risques y afférents ;</li> <li>* Des TRS pourraient être utilisés pour obtenir une exposition à l'univers de référence du compartiment. Par exemple, l'un des indices de la stratégie (l'« Indice de la Stratégie ») pouvant permettre de créer une exposition à l'univers du compartiment est le J.P. Morgan Emerging Market Bond Index Global. L'indice suit les rendements totaux des titres de créance externes négociés sur les marchés émergents. Les indices de la stratégie pourraient être utilisés à des fins d'investissement ou de gestion efficace du portefeuille avec l'objectif de gérer efficacement les flux de trésorerie et d'obtenir une meilleure couverture des marchés.</li> </ul>

Caractéristiques	« BNP Paribas Funds Bond Euro Long Term » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds Euro Bond Opportunities » Compartiment absorbant
Politique d'investissement		<p>L'allocation est discrétionnaire et sera déterminée sur la base d'une approche de type « budget des risques ». Le budget des risques alloués peut varier dans le temps en fonction des fluctuations du marché et de leur interprétation en termes de risques par le Gestionnaire d'investissement. Le rééquilibrage de l'indice (qui a lieu le dernier jour ouvrable du mois aux États-Unis) n'induit aucun coût pour le compartiment. De plus amples informations sur les indices de la stratégie fournis par J.P. Morgan, leur composition, leur calcul et les règles de contrôle et de rééquilibrage périodiques, ainsi que sur la méthodologie générale utilisée peuvent être demandées à l'adresse suivante : <a href="mailto:index.research@jpmorgan.com">index.research@jpmorgan.com</a>.</p> <p>Détails relatifs à l'effet de levier :</p> <p>a) L'effet de levier attendu, estimé à 4,5, est défini comme la somme des valeurs absolues des notionnels des dérivés (sans accord de compensation ni de couverture) divisée par la VNI. Un effet de levier plus élevé (selon la méthode des notionnels) peut être atteint pendant la durée de la stratégie d'investissement du compartiment.</p> <p>b) Effet de levier plus élevé : dans certaines circonstances, un effet de levier perçu comme plus élevé peut être atteint. Ce sera généralement fonction de l'accroissement du volume de négociation ; il peut toutefois s'agir de compensation des risques. Dans le cadre d'activités normales, l'effet de levier diminuera une fois que les positions auront été clôturées ou qu'elles seront arrivées à échéance : selon une méthode fondée sur les expositions brutes pour les contrats renouvelés à des dates prédéfinies, toutes nouvelles positions – même si elles sont constituées en vue de compenser des positions existantes – peuvent avoir pour effet d'accroître le montant notionnel brut de contrats en cours ; prenons par exemple une position longue sur 100 contrats à terme d'une valeur notionnelle de 10 millions EUR. 50 de ces contrats sont vendus, de sorte que la valeur notionnelle est ramenée à 5 millions d'EUR. Le levier brut a donc baissé. Il en va différemment si l'on utilise des contrats de change à terme, car les contrats de ce type ne sont pas liquidés, mais compensés. Ainsi, une position longue en USD/JPY de 100 millions compensée par une position courte de même valeur et de même échéance peut générer une exposition brute de 200 millions d'USD, même si l'exposition nette est égale à zéro. Ce sera le cas jusqu'à la date d'échéance, à laquelle les deux contrats expireront. Même si des opérations de change identiques donnent lieu à une déduction, il sera jugé possible que des opérations non identiques mais se compensant d'un point de vue économique puissent entraîner une augmentation du levier nominal brut, même si le levier économique a été réduit ou supprimé, pendant la durée de vie de ces positions.</p> <p>c) Un effet de levier peut résulter de l'utilisation de contrats à terme (standardisés et de gré à gré), d'options, de swaps, de swaptions et d'autres contrats dérivés portant sur des titres à revenu fixe, des devises, des indices d'actions et de paniers de ces éléments.</p>



Caractéristiques	« BNP Paribas Funds Bond Euro Long Term » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds Euro Bond Opportunities » Compartiment absorbant
Politique d'investissement		<p>Généralement, ces contrats seront utilisés pour isoler ou couvrir les risques liés aux marchés des titres à revenu fixe, y compris le risque de taux d'intérêt, les fluctuations de la/des courbe(s) de taux, les écarts entre les pays, le risque de crédit, le risque de change et la volatilité des marchés.</p> <p>d) Il peut n'y avoir qu'une faible corrélation entre le risque de taux d'intérêt et les notionnels des dérivés, de sorte que des contrats à terme sur taux d'intérêt à très courte échéance peuvent présenter une faible sensibilité aux taux d'intérêt (« duration »), mais nécessiter un notionnel important pour obtenir l'exposition voulue. De la même manière, les contrats à terme sur des obligations à long terme présenteront généralement une sensibilité aux taux d'intérêt (« duration ») plus élevée, mais nécessiteront un notionnel moindre.</p> <p>e) Avertissement sur le risque de levier : le levier peut, dans certains cas, générer une opportunité de rendement supérieur et de ce fait un revenu plus conséquent mais il peut également augmenter la volatilité du compartiment et de ce fait le risque de perte de capital.</p> <p>f) Gestion des risques : un processus de gestion des risques supervise cette stratégie d'investissement via une VaR calculée quotidiennement (99 %, 1 mois) et complétée par des tests a posteriori et des tests de résistance mensuels.</p>
Profil type de l'investisseur	Ce compartiment convient aux investisseurs qui : <ul style="list-style-type: none"> <li>• cherchent à diversifier leurs investissements en titres à revenu fixe ;</li> <li>• peuvent accepter des risques de marché faibles et moyens</li> </ul>	
SRRI	4	3
Risques de marché spécifiques	S/O	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque opérationnel et risque de conservation</li> <li>• Risque lié aux « titres en détresse »</li> <li>• Risque lié aux Obligations à haut rendement</li> <li>• Risque lié aux Titres de créance structurés / Produits titrisés :</li> <li>• Risque lié aux warrants</li> </ul>
Processus de gestion des risques	Approche par les engagements	Approche : VaR relative Portefeuille de référence : Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Levier attendu : 4,5
Principales différences : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques d'investissement</li> <li>• Stratégie d'investissement</li> <li>• Allocation d'actifs</li> <li>• <b>Justification spécifique</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alors que le Compartiment absorbé est un fonds obligataire à long terme souverain Euro dont la valeur est principalement déterminée par la durée des taux d'intérêt souverains Euro, le Compartiment absorbant est un fonds flexible agrégé Euro avec gestion flexible de la durée et du crédit. Ceci est principalement dû au fait qu'il n'y a pas d'effet de levier pour le Compartiment absorbé qui a une méthode d'approche par les engagements alors que le Compartiment absorbant a une approche de VaR avec un effet de levier attendu de 4,50.</li> <li>- En conséquence de ce qui précède, le choix de PARVEST Euro Bond Opportunities comme Compartiment absorbant est lié i) à l'élargissement du périmètre de la valeur et de la répartition des actifs, ii) à la réduction des risques, iii) au fait qu'après la fusion, les actifs combinés atteindront une taille optimale pour ce type de stratégie dans le meilleur intérêt des actionnaires et iv) à la prévision potentielle des performances au profit des actionnaires qui fusionnent (compte tenu que cette prévision ne soit pas garantie).</li> </ul>	

Caractéristiques	« BNP Paribas Funds Bond Euro Long Term » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds Euro Bond Opportunities » Compartiment absorbant
OCR :	À la date du présent document	À la date du présent document issu du compartiment « BNP Paribas L1 Bond Euro Opportunities » cédé
<ul style="list-style-type: none"> <li>• « Classic »</li> <li>• « N »</li> <li>• « Privilege »</li> <li>• « I »</li> <li>• « X »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1,07 %</li> <li>• 1,57 %</li> <li>• 0,62 %</li> <li>• 0,43 %</li> <li>• 0,18 %</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1,14 % <sup>(1)</sup></li> <li>• 1,64 % <sup>(1)</sup></li> <li>• 0,69 % <sup>(1)</sup></li> <li>• 0,48 % <sup>(1)</sup></li> <li>• 0,18 % (EOCR puisqu'aucune action émise)</li> </ul> <p><sup>(1)</sup> Les frais de gestion sont plus élevés (+ 0,05 %) dans les Catégories absorbantes</p>

La Date de négociation des ordres, le Calcul et la date de publication de la VNI, le Jour de règlement des ordres, la Devise comptable, le Jour d'évaluation, et toute autre caractéristique ne figurant pas dans le tableau ci-dessus sont les mêmes pour les Compartiments absorbé et absorbant.

Caractéristiques	« BNP Paribas Funds Flexible Bond Euro » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds Euro Bond Opportunities » Compartiment absorbant
Type de Fusion	Fusion en nature	
Objectif d'investissement	Réaliser une performance supérieure à l'indice Euribor à 3 mois* sur une période d'investissement minimum de 3 ans. * administrateur de l'indice de référence : « Fédération bancaire de l'Union européenne », non inscrit au Registre des indices de référence à la date du présent Prospectus	Générer des rendements en gérant activement un portefeuille à l'aide d'un large éventail de stratégies au sein de l'univers mondial des revenus fixes avec un biais, dans le temps, pour les émissions de la zone euro.
Politique d'investissement	Ce compartiment investit au moins deux tiers de ses actifs en obligations et/ou titres assimilables de notation « investment grade » ou « high yield », et/ou en instruments du marché monétaire, libellés en EUR et/ou dans les devises des États membres de l'OCDE. Le compartiment est géré de manière à générer une performance s'inscrivant dans une fourchette de sensibilité de -3 à +5 au travers d'un portefeuille de titres de créance négociables issus des marchés mondiaux, à l'aide de stratégies telles que la gestion du crédit et de la durée effective (mesure de la sensibilité aux taux d'intérêt) et la gestion active des devises. Dans le choix des titres, le Gestionnaire d'investissement du compartiment veillera à diversifier l'exposition entre différentes classes de titres de créance, de maturités et d'émetteurs.	Ce compartiment à revenu fixe a pour objectif de générer des rendements en gérant activement un portefeuille à l'aide d'un large éventail de stratégies au sein de l'univers mondial des revenus fixes avec un biais, dans le temps, pour les émissions de la zone euro. Le compartiment entend avoir recours au plus large éventail possible de stratégies dans les sous-classes d'actifs listées ci-dessous en se concentrant sur la combinaison d'approches directionnelles, d'arbitrage, de valeur relative, quantitatives et/ou qualitatives et en vue d'assurer diversification et flexibilité. La pondération des différentes stratégies du portefeuille peut varier dans le temps en fonction de l'évolution des conditions de marché et pour refléter les attentes du Gestionnaire d'investissement. Le Gestionnaire d'investissement applique également la Politique d'investissement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, qui tient compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les investissements du compartiment. Stratégies utilisées Les stratégies d'investissement comprennent : 1) diverses positions directionnelles (longues et/ou courtes) au sein de l'univers mondial des marchés développés et émergents, sur les obligations, taux d'intérêt, inflation, crédits, titres structurés, devises, indices de marché, etc., ainsi que des positions sur la volatilité d'actifs ciblés ; 2) diverses stratégies d'arbitrage et de valeur relative portant sur les mêmes classes d'actifs que les stratégies directionnelles ;

Caractéristiques	« BNP Paribas Funds Flexible Bond Euro » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds Euro Bond Opportunities » Compartiment absorbant
Politique d'investissement	<p>La part restante, à savoir un tiers de ses actifs au maximum, peut être investie dans d'autres valeurs mobilières ainsi que, dans une limite de 10 % de ses actifs, dans des OPCVM ou OPC.</p> <p><b><u>Instruments dérivés et Opérations de financement sur titres</u></b></p> <p>Des instruments financiers dérivés fondamentaux et les TRS* peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture, comme indiqué aux points 2 et 3 de l'Annexe 2 du Livre I.</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement peut avoir une exposition aux risques de crédit et/ou de taux d'intérêt afin de refléter ses opinions d'investissement en utilisant des dérivés de crédit (tels que, entre autres, des CDS), des titres de créance structurés de type « investment grade » (jusqu'à 20 % des actifs), des Euro Medium Term Notes (EMTN), Mid-Term Negotiable Notes (BMTN) et des obligations convertibles. Le portefeuille du compartiment peut également être exposé à un Risque de marché maximum de 10 % de la VNI en utilisant des instruments dérivés, y compris, entre autres, des warrants, des options classiques, des contrats à terme standardisés et/ou des swaps.</p> <p>* Des TRS pourraient permettre de créer une exposition à un indice exempt de risque, tel que l'Euribor à 3 mois. Cet indice ne fait l'objet d'aucun rebalancement. De plus amples informations sur l'indice, sa composition, son mode de calcul et ses règles de contrôle périodique, ainsi que sur la méthodologie générale sous-jacente, figurent sur le site Internet <a href="https://www.emmi-benchmarks.eu/euribor-org/about-euribor.html">https://www.emmi-benchmarks.eu/euribor-org/about-euribor.html</a>. L'investisseur peut également se les procurer par simple demande auprès de la Société de gestion Profil de risque.</p>	<p>3) diverses stratégies basées sur des approches qualitatives et/ou quantitatives, macro top-down et/ou de sélection bottom-up et aux horizons de temps variés, de l'allocation tactique à très court terme aux vues à long terme.</p> <p>L'équipe d'investissement applique également la Politique d'investissement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, qui tient compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les investissements du Compartiment.</p> <p>Description des actifs</p> <p>1. Principales catégories d'actifs</p> <p>Un maximum de 100 % des actifs du compartiment peut être investi dans les instruments suivants :</p> <p>(i) Emprunts d'État ;</p> <p>(ii) Bons et billets supranationaux (c.-à-d. des titres émis par des organismes internationaux sans considération des frontières nationales des États membres) ;</p> <p>(iii) Titres de créance structurés suivants, qui seront pour la plupart notés « investment grade » au moment de l'acquisition et seront tous négociés sur des Marchés réglementés à l'échelle mondiale. Si, pendant la période de détention, ces titres sont rétrogradés dans la catégorie spéculative et/ou si des distressed securities sont détenus par suite d'une restructuration ou d'un événement échappant au contrôle de la Société, le Gestionnaire d'investissement évaluera la situation et, s'il l'estime nécessaire, ajustera sans délai la composition du portefeuille afin de préserver les intérêts des actionnaires (dans tous les cas, les distressed securities ne représenteront jamais plus de 5 % des actifs) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Titres d'agences adossés à des créances hypothécaires, c.-à-d. ceux émis par la Government National Mortgage Association (Ginnie Mae), la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae) et la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), ou les institutions appelées à leur succéder ;</li> <li>- Titres adossés à des créances hypothécaires hors agences ;</li> <li>- CMO (Collateralized Mortgage Obligations), y compris les composantes intérêts (interest only, « IO »), inverse interest only (« inverse IO ») et principal (principal only, « PO ») ainsi que d'autres tranches à taux fixe, à taux variable et subordonnées ;</li> <li>- Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (CMBS) et Titres adossés à des actifs (ABS), y compris adossés à des crédits à la consommation (p. ex. prêts automobiles, cartes de crédit, prêts étudiants) et à des créances commerciales (p. ex. programmes de financement sur stocks ; baux de matériel, conteneurs maritimes, stations de base) ;</li> <li>- Obligations couvertes ;</li> <li>- Dérivés de CDS dont le sous-jacent est un ABS ou un CMBS et paniers de CDS de ce type (« ABX » et « CMBX », respectivement), dans leur intégralité ou en tranches (titres de créance structurés synthétiques) ;</li> <li>- Dérivés de titres adossés à des créances hypothécaires à annoncer (To Be Announced) ;</li> </ul> <p>(iv) Obligations d'entreprises, y compris à haut rendement ;</p> <p>(v) Instruments de change ;</p> <p>(vi) Instruments du marché monétaire ;</p>

Caractéristiques	« BNP Paribas Funds Flexible Bond Euro » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds Euro Bond Opportunities » Compartiment absorbant
Politique d'investissement		<p>2. Actifs accessoires</p> <p>Un maximum de 35 % des actifs du compartiment peut être investi dans les instruments suivants :</p> <p>(i) Obligations convertibles ;</p> <p>(ii) Expositions à des actions résultant de positions en obligations / titres subordonnés (junior) précédemment détenues ou de positions destinées à couvrir ou à isoler efficacement le risque lié à des obligations ou à des marchés, telles que des produits découlant de la restructuration d'obligations – qu'elle intervienne dans le cadre d'un échange volontaire ou par suite d'une défaillance, une restructuration peut donner lieu à l'émission d'actions au bénéfice des détenteurs d'obligations. Il peut être dans l'intérêt des actionnaires du compartiment que le Gestionnaire d'investissement accepte les conditions de l'échange s'il est volontaire ou de percevoir le produit de la restructuration si elle est involontaire</p> <p>(iii) Tranches actions d'ABS, de CLO, de CDO – jusqu'à 10 % – bien que le compartiment s'attache à investir principalement dans les tranches senior et mezzanine de telles émissions, il a également la possibilité d'investir dans les tranches junior.</p> <p>Le compartiment n'investira pas plus de 10 % de ses actifs nets en actions ou parts émises par des OPCVM ou des OPC.</p> <p>Opérations de mise en pension/prise en pension</p> <p>Des Opérations de mise et de prise en pension sont utilisées à des fins de gestion du portefeuille efficace dans l'objectif de lever des capitaux à court terme pour accroître la liquidité du compartiment de manière sûre, aussi longtemps que les conditions précisées à l'Annexe 2 du Livre I sont respectées.</p> <p>Instruments dérivés</p> <p>Des instruments financiers dérivés (y compris les TRS*) sur les actifs listés ci-dessus peuvent être utilisés, généralement à des fins de couverture, que ce soit pour couvrir un instrument ou une transaction en particulier, un secteur, le portefeuille dans son ensemble ou une combinaison quelconque de ces éléments. Des dérivés peuvent également être utilisés pour prendre des positions à part entière, lorsque cela s'avère avantageux ou efficient d'un point de vue économique, en termes de réduction des frais de transaction ou de liquidité attendue, ou à des fins d'exposition à ou de protection contre d'autres risques ou ensembles de risques. Les principaux instruments dérivés peuvent être utilisés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les contrats à terme sur taux d'intérêt et les swaps sur taux d'intérêt (IRS) sont utilisés pour exprimer un avis sur l'orientation du marché et pour couvrir la duration (sensibilité au taux d'intérêt), avec des expositions sous-jacentes aux Bons d'État du monde entier et aux marchés dont les maturités fluctuent ;</li> <li>- Swaps d'inflation : utilisés pour exprimer une opinion sur l'évaluation du risque d'inflation, en termes absolus et relatifs, ainsi que sur la couverture de ce risque ;</li> <li>- Contrats de change à terme et NDF (Non-Deliverable Forwards) : utilisés pour couvrir le risque de change et pour prendre des positions reflétant les prévisions quant à l'évolution du marché des changes ;</li> </ul>

Caractéristiques	« BNP Paribas Funds Flexible Bond Euro » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds Euro Bond Opportunities » Compartiment absorbant
Politique d'investissement		<ul style="list-style-type: none"> <li>- CDS (Credit Default Swaps) : utilisés pour exprimer une opinion sur les prévisions du marché concernant l'évolution de la solvabilité perçue ou réelle des emprunteurs, y compris des entreprises, des agences et des gouvernements, ainsi que pour couvrir les risques y afférents ;</li> <li>- Indices sur credit default swaps négociables et des tranches indicielles de credit default swaps, utilisés pour exprimer un avis sur les prévisions du marché relatives à des modifications de la solvabilité, perçues ou réelles, de paniers ou d'indices d'emprunteurs similaires, dont des sociétés, agences et gouvernements, ainsi que la couverture de ces risques ;</li> <li>- Titres adossés à des créances hypothécaires de type TBA (To Be Announced, À communiquer) : nouveaux MBS d'agences négociés avant que les prêts hypothécaires sous-jacents ne soient affectés à un bloc et pouvant être assimilés de ce fait à des dérivés, bien qu'ils fonctionnent pendant une plus longue période comme des bons du Trésor américain vendus avant leur émission (When Issued) ; utilisés pour exprimer une opinion quant à l'évolution des marchés hypothécaires et pour couvrir les risques y afférents ;</li> <li>- CMBX (Commercial Mortgage-Backed Security Tradable Indices) : utilisés pour exprimer une opinion sur les prévisions du marché concernant l'évolution de la solvabilité perçue ou réelle de paniers ou d'indices de CMBS (Commercial Mortgage-Backed Securities), ainsi que pour couvrir les risques y afférents ;</li> <li>- Swaptions, options sur swaps de taux d'intérêt : utilisées pour exprimer une opinion notamment, mais pas exclusivement, sur les prévisions concernant l'évolution de la volatilité des swaps de taux d'intérêt, pour s'exposer d'une manière plus générale à la volatilité du marché et pour couvrir les risques y afférents ;</li> <li>- Warrants, y compris les warrants indexés sur le PIB ;</li> <li>- Contrats à terme sur indices d'actions, utilisés pour exprimer une opinion notamment, mais pas exclusivement, sur les prévisions concernant l'évolution de la volatilité du marché, la propension ou l'aversion pour le risque, ainsi que pour couvrir les risques y afférents ;</li> <li>- Options ou paniers d'options sur les éléments précités (y compris, entre autres, sur l'indice de volatilité VIX) : utilisés pour exprimer une opinion notamment, mais pas exclusivement, sur les prévisions concernant l'évolution de la volatilité des obligations, des titres ou autres dérivés détenus par le compartiment, pour s'exposer d'une manière plus générale à la volatilité du marché et pour couvrir les risques y afférents ;</li> </ul> <p><i>* Des TRS pourraient être utilisés pour obtenir une exposition à l'univers de référence du compartiment. Par exemple, l'un des indices de la stratégie (l'« Indice de la Stratégie ») pouvant permettre de créer une exposition à l'univers du compartiment est le J.P. Morgan Emerging Market Bond Index Global. L'indice suit les rendements totaux des titres de créance externes négociés sur les marchés émergents. Les indices de la stratégie pourraient être utilisés à des fins d'investissement ou de gestion efficace du portefeuille avec l'objectif de gérer efficacement les flux de trésorerie et d'obtenir une meilleure couverture des marchés. L'allocation est discrétionnaire et sera déterminée sur la base d'une approche de type « budget des risques ».</i></p>

Caractéristiques	« BNP Paribas Funds Flexible Bond Euro » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds Euro Bond Opportunities » Compartiment absorbant
Politique d'investissement		<p><i>Le budget des risques alloués peut varier dans le temps en fonction des fluctuations du marché et de leur interprétation en termes de risques par le Gestionnaire d'investissement. Le rééquilibrage de l'indice (qui a lieu le dernier jour ouvrable du mois aux États-Unis) n'induit aucun coût pour le compartiment. De plus amples informations sur les indices de la stratégie fournis par J.P. Morgan, leur composition, leur calcul et les règles de contrôle et de rééquilibrage périodiques, ainsi que sur la méthodologie générale utilisée peuvent être demandées à l'adresse suivante : <a href="mailto:index.research@jpmorgan.com">index.research@jpmorgan.com</a>.</i></p> <p>Détails relatifs à l'effet de levier :</p> <p>a) L'effet de levier attendu, estimé à 4,5, est défini comme la somme des valeurs absolues des notionnels des dérivés (sans accord de compensation ni de couverture) divisée par la VNI. Un effet de levier plus élevé (selon la méthode des notionnels) peut être atteint pendant la durée de la stratégie d'investissement du compartiment.</p> <p>b) Effet de levier plus élevé : dans certaines circonstances, un effet de levier perçu comme plus élevé peut être atteint. Ce sera généralement fonction de l'accroissement du volume de négociation ; il peut toutefois s'agir de compensation des risques. Dans le cadre d'activités normales, l'effet de levier diminuera une fois que les positions auront été clôturées ou qu'elles seront arrivées à échéance : selon une méthode fondée sur les expositions brutes pour les contrats renouvelés à des dates prédéfinies, toutes nouvelles positions – même si elles sont constituées en vue de compenser des positions existantes – peuvent avoir pour effet d'accroître le montant notionnel brut de contrats en cours ; prenons par exemple une position longue sur 100 contrats à terme d'une valeur notionnelle de 10 millions EUR. 50 de ces contrats sont vendus, de sorte que la valeur notionnelle est ramenée à 5 millions d'EUR. Le levier brut a donc baissé. Il en va différemment si l'on utilise des contrats de change à terme, car les contrats de ce type ne sont pas liquidés, mais compensés. Ainsi, une position longue en USD/JPY de 100 millions compensée par une position courte de même valeur et de même échéance peut générer une exposition brute de 200 millions d'USD, même si l'exposition nette est égale à zéro. Ce sera le cas jusqu'à la date d'échéance, à laquelle les deux contrats expireront. Même si des opérations de change identiques donnent lieu à une déduction, il sera jugé possible que des opérations non identiques mais se compensant d'un point de vue économique puissent entraîner une augmentation du levier nominal brut, même si le levier économique a été réduit ou supprimé, pendant la durée de vie de ces positions.</p> <p>c) Un effet de levier peut résulter de l'utilisation de contrats à terme (standardisés et de gré à gré), d'options, de swaps, de swaptions et d'autres contrats dérivés portant sur des titres à revenu fixe, des devises, des indices d'actions et de paniers de ces éléments. Généralement, ces contrats seront utilisés pour isoler ou couvrir les risques liés aux marchés des titres à revenu fixe, y compris le risque de taux d'intérêt, les fluctuations de la/des courbe(s) de taux, les écarts entre les pays, le risque de crédit, le risque de change et la volatilité des marchés.</p>

Caractéristiques	« BNP Paribas Funds Flexible Bond Euro » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds Euro Bond Opportunities » Compartiment absorbant
Politique d'investissement		<p>d) Il peut n'y avoir qu'une faible corrélation entre le risque de taux d'intérêt et les notionnels des dérivés, de sorte que des contrats à terme sur taux d'intérêt à très courte échéance peuvent présenter une faible sensibilité aux taux d'intérêt (« duration »), mais nécessiter un notionnel important pour obtenir l'exposition voulue. De la même manière, les contrats à terme sur des obligations à long terme présenteront généralement une sensibilité aux taux d'intérêt (« duration ») plus élevée, mais nécessiteront un notionnel moindre.</p> <p>e) Avertissement sur le risque de levier : le levier peut, dans certains cas, générer une opportunité de rendement supérieur et de ce fait un revenu plus conséquent mais il peut également augmenter la volatilité du compartiment et de ce fait le risque de perte de capital.</p> <p>f) Gestion des risques : un processus de gestion des risques supervise cette stratégie d'investissement via une VaR calculée quotidiennement (99 %, 1 mois) et complétée par des tests a posteriori et des tests de résistance mensuels.</p>
Risques de marché spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque lié aux instruments dérivés</li> <li>• Risque opérationnel et risque de conservation</li> <li>• Risque lié aux Obligations à haut rendement</li> <li>• Risque lié aux Titres de créance structurés / Produits titrisés :</li> <li>• Risque lié aux warrants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque lié aux instruments dérivés</li> <li>• Risque opérationnel et risque de conservation</li> <li>• Risque lié aux « titres en détresse »</li> <li>• Risque lié aux Obligations à haut rendement</li> <li>• Risque lié aux Titres de créance structurés / Produits titrisés :</li> <li>• Risque lié aux warrants</li> </ul>
Profil type de l'investisseur	<p>Ce compartiment convient aux investisseurs qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• cherchent à diversifier leurs investissements par l'exposition à une gamme de classes d'actifs, au niveau mondial ;</li> <li>• peuvent accepter des risques de marché faibles et moyens.</li> </ul>	<p>Ce compartiment convient aux investisseurs qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• cherchent à diversifier leurs investissements en titres à revenu fixe ;</li> <li>• peuvent accepter des risques de marché faibles et moyens.</li> </ul>
Processus de gestion des risques	Approche par les engagements	<p>Approche : VaR relative</p> <p>Portefeuille de référence : Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return</p> <p>Levier attendu : 4,5</p>
Principales différences : • Politiques d'investissement • Stratégie d'investissement • Allocation d'actifs • <b>Justification spécifique</b>	<p>- Alors que l'univers géographique et la philosophie d'investissement sont les mêmes dans les deux compartiments, le Compartiment absorbant a une approche différente autour d'un indice de référence Euro Aggregate avec une marge de manœuvre importante afin de cibler une valeur ajoutée significative avec une gestion flexible de la duration et du crédit. Ceci est principalement dû au fait qu'il n'y a pas d'effet de levier pour le Compartiment absorbé qui a une méthode d'approche par les engagements alors que le Compartiment absorbant a une approche de VaR avec un effet de levier attendu de 4,50.</p> <p>- En conséquence de ce qui précède, le choix de PARVEST Euro Bond Opportunities comme Compartiment absorbant est lié i) aux similitudes entre les deux compartiments sur l'univers géographique, ii) au fait qu'après la fusion, les actifs combinés atteindront une taille optimale pour ce type de stratégie dans le meilleur intérêt des actionnaires et iii) à la prévision potentielle des performances au profit des actionnaires qui fusionnent (compte tenu que cette prévision ne soit pas garantie).</p>	

Caractéristiques	« BNP Paribas Funds Flexible Bond Euro » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds Euro Bond Opportunities » Compartiment absorbant
OCR :	À la date du présent document	À la date du présent document issu du compartiment « BNP Paribas L1 Bond Euro Opportunities » cédé
<ul style="list-style-type: none"> <li>• « Classic »</li> <li>• « N »</li> <li>• « Privilege »</li> <li>• « I »</li> <li>• « X »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1,18 %</li> <li>• 1,68 %</li> <li>• 0,68 %</li> <li>• 0,58 %</li> <li>• 0,18 %**</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1,14 %</li> <li>• 1,64 %</li> <li>• 0,69 %</li> <li>• 0,48 %</li> <li>• 0,18 % (EOCR puisqu'aucune action émise)</li> </ul>

\*\* Ces classes d'actions au sein des compartiments absorbés ne sont pas enregistrées en France.

La Date de négociation des ordres, le Calcul et la date de publication de la VNI, le Jour de règlement des ordres, les SRRI (3), la Devise comptable, le Jour d'évaluation, et toute autre caractéristique ne figurant pas dans le tableau ci-dessus sont les mêmes pour les Compartiments absorbé et absorbant.

Caractéristiques	« BNP Paribas L1 Patrimoine » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds Sustainable Multi-Asset Stability » Compartiment absorbant
Type de Fusion	Fusion en nature	
Objectif d'investissement	Accroître la valeur de ses actifs à moyen terme et générer une performance absolue sur la période considérée.	Accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant dans des sociétés ESG par le biais d'actions et d'obligations.
Politique d'investissement	<p>Ce compartiment investit dans des OPCVM ou OPC qui investissent principalement dans des titres de créance, actions et titres assimilables aux actions, matières premières, instruments du marché monétaire et instruments de trésorerie.</p> <p>Lorsqu'il n'apparaît pas opportun d'investir dans des OPCVM ou OPC, le compartiment peut être investi directement dans les actifs sous-jacents ciblés pour autant qu'ils répondent aux exigences de l'Annexe 1 du Livre I du Prospectus.</p> <p>Le compartiment ne détient pas directement de matières premières.</p>	<p>Ce compartiment investit directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'OPCVM, d'OPC ou d'ETF) dans des obligations ou des actions d'émetteurs satisfaisant aux critères de développement durable qui couvrent la responsabilité environnementale et sociale ainsi que la gouvernance d'entreprise (critères ESG), appliquant un filtre ISR (Investissements socialement responsables).</p> <p>Le compartiment aura une exposition minimum de 50 % au revenu fixe. La poche Revenu fixe investira principalement en émetteurs libellés en euros dont les pratiques, produits et services sont évalués sur la base de critères ESG spécifiques.</p> <p>S'agissant de la poche Actions, le compartiment investira directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'OPCVM, d'OPC et/ou d'ETF) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- soit dans des émetteurs dont les produits et les services contribuent à la résolution de problèmes liés à l'environnement et au développement durable (approche thématique) ;</li> <li>- soit dans des émetteurs parmi les plus vertueux au regard des critères ESG par le biais de méthodes de sélection positive (« Best in Class ») ou négative (par « exclusion »). Ces filtres visent à sélectionner dans tous les secteurs des sociétés qui présentent les meilleures pratiques au regard des critères ESG.</li> </ul> <p>Dans des conditions de marché normales, le compartiment cherchera à réaliser ses objectifs d'investissement en maintenant les pondérations suivantes de catégorie d'actifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions : 25 %</li> <li>- Obligations : 75 %</li> </ul> <p>À des fins de gestion efficace de portefeuille, le Gestionnaire d'investissement peut fortement dévier de ces pondérations basées sur les conditions de marché et sur ses prévisions (l'exposition en actions peut varier de 0 % à un maximum de 50 %).</p> <p>Le Gestionnaire d'investissement applique également la Politique d'investissement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, qui tient compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les investissements du Compartiment.</p>



Caractéristiques	« BNP Paribas L1 Patrimoine » Compartiment absorbé	« BNP Paribas Funds Sustainable Multi-Asset Stability » Compartiment absorbant
Instruments dérivés et Opérations de financement sur titres	Des Instruments financiers dérivés fondamentaux peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture, comme indiqué aux points 2 et 3 de l'Annexe 2 du Livre I.	
Risques de marché spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque lié aux marchés de matières premières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque lié aux petites capitalisations boursières, aux secteurs spécialisés ou restreints</li> </ul>
Profil type de l'investisseur	Ce compartiment convient aux investisseurs qui : <ul style="list-style-type: none"> <li>• cherchent à diversifier leurs investissements par l'exposition à une gamme de classes d'actifs, au niveau mondial ;</li> <li>• peuvent accepter des risques de marché faibles et moyens</li> </ul>	
Conversion	Autorisée dans tous les cas	Conversion, soit pour souscription, soit pour rachat, autorisée uniquement avec les compartiments « Sustainable Multi-Asset Balanced » et « Sustainable Multi-Asset Growth » et entre classes d'actions du compartiment.
Jour d'évaluation	À chaque jour de la semaine au cours duquel les banques sont ouvertes au Luxembourg (un « Jour d'évaluation ») correspond une VNI datée de ce jour.	À chaque jour de la semaine qui est un jour ouvré bancaire à Luxembourg (ci-après le « Jour d'évaluation ») correspond une valeur nette d'inventaire datée de ce Jour d'évaluation, sauf si 50 % ou plus des actifs sous-jacents ne peuvent pas être valorisés.
Principales différences : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Politiques d'investissement</li> <li>• Stratégie d'investissement</li> <li>• Allocation d'actifs</li> <li>• <b>Justification spécifique</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alors que les deux compartiments investissent dans une large masse d'actifs par l'intermédiaire d'autres fonds, le Compartiment absorbant investit dans des sociétés et des émetteurs qui cherchent des solutions aux défis environnementaux et sociaux actuels.</li> <li>- Par ailleurs, la poche Revenu fixe du Compartiment absorbant investira principalement en émetteurs libellés en euros.</li> <li>- Le Compartiment absorbant se concentre sur l'intégration des caractéristiques ESG.</li> <li>- En conséquence de ce qui précède, le choix du compartiment PARVEST Sustainable Multi-Asset Stability comme compartiment absorbant est lié i) aux similitudes entre les deux compartiments en termes de risque, ii) au fait que les actifs du Compartiment absorbé ont atteint des niveaux qui ne permettent plus une gestion efficace dans le meilleur intérêt des actionnaires absorbés et iii) à la prévision potentielle de performances au profit des actionnaires absorbés (compte tenu du fait que cette prévision n'est pas garantie).</li> </ul>	
OCR : <ul style="list-style-type: none"> <li>• « Classic »</li> <li>• « Privilege »</li> <li>• « I »</li> </ul>	À la date du présent document <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2,08 %</li> <li>• 1,68 %</li> <li>• 1,52 %</li> </ul>	À la date du présent document issu du compartiment « BNP Paribas L1 Sustainable Active Stability » cédé <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1,67 %</li> <li>• 0,97 %</li> <li>• 0,72 %</li> </ul>
Commission de conseil	0,15 %	S/O
Frais indirects	1,50 %	0,5 %

La Date de négociation des ordres, le Calcul et la date de publication de la VNI, le Jour de règlement des ordres, le SRRI (3), la Procédure de gestion des risques (Approche engagée), les Risques de marché spécifiques, la Devise comptable, et toute autre caractéristique ne figurant pas dans le tableau ci-dessus sont les mêmes pour les Compartiments absorbé et absorbant.

## 6) Conséquences fiscales

Ces Fusions **n'auront pas de conséquence fiscale au Luxembourg** pour vous.

Conformément à la Directive européenne 2011/16, les autorités luxembourgeoises sont tenues de transmettre aux autorités fiscales de votre État de résidence le produit brut total résultant de l'échange d'actions dans le cadre de cette Fusion.

Nous vous recommandons de **contacter votre conseiller professionnel ou votre autorité fiscale locale pour tout conseil fiscal ou toute information supplémentaire** sur les conséquences fiscales possibles liées à cette Fusion.

## 7) Droit de rachat des actions

Vos options :

- Si vous approuvez cette Fusion, **aucune action n'est requise** de votre part.
- Si vous êtes en désaccord avec la Fusion, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos actions jusqu'à l'heure limite d'acceptation des ordres, aux dates indiquées dans la colonne « Date du dernier ordre » du 1er tableau ci-dessus.
- En cas de **question**, veuillez contacter notre **Service clientèle (+ 352 26 46 31 21 / AMLU.ClientService@bnpparibas.com)**.

## 8) Autres informations

- Tous les frais liés à ces Fusions (y compris les frais d'audit et de transaction) seront supportés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg, la Société de gestion.
- La fusion sera validée par PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, réviseur d'entreprises de la Société.
- Les rapports de fusion seront indiqués sur le site Internet suivant dès qu'ils seront connus : <https://www.bnpparibas-am.com/en/>.
- Les Rapports annuel et semestriel et les documents légaux de la Société, les DICI des Compartiments absorbé et absorbant ainsi que les rapports du Dépositaire et du Réviseur d'entreprises agréé au titre de cette opération sont disponibles auprès de la Société de gestion. Les DICI du Compartiment absorbant peuvent également être consultés sur le site Internet <https://www.bnpparibas-am.com>, où les actionnaires sont invités à en prendre connaissance.
- L'avis sera également communiqué à tout investisseur potentiel avant toute souscription.
- Veuillez consulter le Prospectus de la Société pour tout terme ou toute expression non définis dans cet avis.

Cordialement,

Les Conseils d'administration

<sup>(1)</sup> renommé **BNP Paribas Funds** à compter du 30 août 2019